



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent de la condition féminine

---

FEWO • NUMÉRO 047 • 3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le vendredi 14 janvier 2011**

**Présidente**

L'honorable Hedy Fry



## Comité permanent de la condition féminine

Le vendredi 14 janvier 2011

•(0815)

[Traduction]

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD)):** Bonjour. Je m'appelle Irene Mathysen. Je suis la vice-présidente du Comité de la condition féminine.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Karen Kuzemczak et à Darlene Angeconeb. Corrigez-moi si je n'ai pas bien prononcé vos noms.

Merci beaucoup d'être ici.

Nous espérons que le chef Angus Toulouse se joindra à nous sous peu, mais comme chaque minute compte, nous allons commencer tout de suite.

Je vais d'abord vous présenter les membres du comité et vous expliquer la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. Voici les députés: Mme Michelle Simson, députée du Parti libéral, l'opposition loyale de Sa Majesté; Mme Nicole Demers, députée du Bloc; M. Greg Rickford, député du Parti conservateur; et moi-même, députée du Nouveau Parti démocratique.

Je suis tout à fait ravie que vous soyez ici. Je tiens à remercier l'hôtel et les gens de Sioux Lookout pour leur accueil chaleureux.

L'objet de notre séance d'aujourd'hui est de poursuivre notre étude sur la violence faite aux femmes autochtones, étude que nous avons entamée au printemps dernier. Nous avons eu le privilège de parcourir l'ensemble du pays afin de nous entretenir avec les gens avisés — ceux qui peuvent nous donner les meilleurs conseils possible.

Les paramètres, c'est-à-dire le mandat de notre étude, portent sur les causes profondes de la violence que subissent les femmes et leur famille, la nature de cette violence, les conséquences pour les familles et les femmes, l'étendue et la propagation de la violence, ainsi que les personnes qui en souffrent. Enfin, nous cherchons surtout à obtenir des conseils pour trouver des solutions. Il s'agit d'un problème que nos collectivités essaient de régler depuis trop longtemps. Nous sommes convaincus qu'il y a lieu de trouver des solutions concrètes pour les gens. Nous nous adressons donc à vous pour que vous puissiez nous guider.

Juste un petit point technique: Mme Demers parlera en français. Nous bénéficions des services d'interprétation, et des écouteurs sont mis à notre disposition à cet effet.

Encore une fois, merci beaucoup. Je vais vous accorder sept minutes.

Darlene, est-ce vous qui allez faire la déclaration ou est-ce Karen, ou allez-vous parler toutes les deux?

**Mme Karen Kuzemczak (facilitatrice de bien-être communautaire, Equay-wuk (organisation féminine)):** Nous allons parler toutes les deux.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** D'accord. Je vous ferai signe lorsqu'il vous restera la moitié du temps alloué et, après

les sept minutes, je vous demanderai de conclure vos observations afin de donner aux membres de notre comité l'occasion de vous poser des questions. Je suis sûre qu'ils ont beaucoup d'excellentes questions à vous poser.

On vous écoute.

**Mme Darlene Angeconeb (coordonnatrice, Projet de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones, Equay-wuk (organisation féminine)):** Je vais commencer par vous parler de notre parcours.

Karen Kuzemczak est née et a grandi à Sioux Lookout. Elle est une mère seule et elle a deux enfants. Karen a travaillé avec des femmes autochtones au First Step Women's Shelter, une maison d'hébergement pour femmes qui se trouve ici, à Sioux Lookout. Elle travaille maintenant pour l'organisation féminine Equay-wuk, à titre de facilitatrice de bien-être communautaire chargée d'offrir des ateliers de bien-être communautaire dans les collectivités des Premières nations éloignées.

Elle travaille également comme préposée aux services de soutien à la personne au Meno Ya Win Health Centre, à l'hôpital, et comme technicienne de laboratoire pour le Shibogama First Nations Council.

En dehors de ses activités professionnelles, elle est aussi présidente du comité des services de police communautaires de Sioux Lookout. C'est une personne très occupée.

**Mme Karen Kuzemczak:** Darlene Angeconeb est membre de la Première nation du lac Seul et elle habite à Sioux Lookout. Sa famille avait participé au programme fédéral de réinstallation des Indiens à Elliot Lake en 1966. À l'âge de six ans, elle a été placée au pensionnat indien du lac Pelican, qu'elle a fréquenté de 1969 à 1977; elle a terminé ses études secondaires à Sault Ste. Marie en 1983. Elle a fait des études postsecondaires en beaux-arts à l'École d'art et de design de l'Ontario et en sciences politiques à l'Université Algoma et à l'Université Laurentienne.

Darlene a commencé à travailler pour Equay-wuk en 1999 à titre de chef de projet dans le cadre des initiatives de participation des femmes nishnawbe à l'autonomie gouvernementale. Elle aide les femmes dans les collectivités éloignées du Nord à se prendre en main grâce à des ateliers sur l'autonomie gouvernementale, la création de groupes de femmes, le leadership féminin et la sensibilisation aux réalités culturelles. Darlene coordonne actuellement le Projet de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones, qui vise à encourager les femmes à occuper des postes de responsabilité.

**Mme Darlene Angeconeb:** Voilà pour notre parcours.

Notre directrice de programme Equay-wuk, Sandra Bergman, est là-bas; nous sommes donc trois à représenter notre organisation aujourd'hui.

En ce qui concerne la violence faite aux femmes... Tout d'abord, l'organisation féminine Equay-wuk est une organisation de femmes autochtones, et nous offrons des services aux femmes, aux jeunes et aux familles qui vivent dans les collectivités des Premières nations du Nord-Ouest de l'Ontario. Nous sommes une organisation sans but lucratif, constituée en vertu de la loi provinciale depuis 1989 et au service des femmes autochtones membres des 31 Premières nations dans la région. Notre organisation est indépendante des autres groupes de femmes en Ontario ou même à l'échelle nationale. Nous ne faisons pas vraiment partie de l'ONWA ni de l'Association des femmes autochtones. Nous ne sommes pas membres de ces associations et nous ne recevons pas de financement de base.

Parlons maintenant des principales activités de notre organisation. Nous offrons deux programmes de formation. La formation préparatoire à l'emploi prépare les Autochtones, hommes et femmes, à occuper un emploi. Dans le cadre de ce programme, les étudiants apprennent des aptitudes à la vie quotidienne, des compétences en rédaction et des connaissances en informatique, tout en suivant des cours en vue d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Ils participent également à des stages auprès d'entreprises ou d'organisations à Sioux Lookout. Bref, ce programme les prépare au monde du travail.

Nous offrons également un programme de diplôme en éducation de la petite enfance. Il s'agit d'un programme d'enseignement à distance. Les étudiants n'ont pas besoin de quitter leur collectivité; ils peuvent étudier chez eux, dans le Nord. Ce programme est offert par l'entremise du Collège Saint-Laurent.

**Mme Karen Kuzemczak:** Nous avons trois projets. Dans le cadre du programme de bien-être communautaire, nous offrons des ateliers aux collectivités des Premières nations sur l'estime de soi, l'intimidation sur Internet, la santé et la sexualité, la grossesse chez les adolescentes, l'alcool, les drogues et l'abus de solvant, la violence familiale, les relations saines ainsi que la violence physique, psychologique, verbale et sexuelle. Nous administrons également un projet à court terme, soit le projet de bien-être des femmes nishnawbe, qui vise à mettre au point des ressources documentaires adaptées sur le plan culturel et axées sur une approche holistique de la santé, c'est-à-dire le bien-être physique, mental, émotionnel et spirituel. Enfin, le projet de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones, sert à offrir des ateliers aux collectivités des Premières nations afin d'encourager les femmes autochtones à occuper des rôles de responsabilité.

Lorsque le financement sera disponible, l'organisation féminine Equay-wuk organisera des conférences et des ateliers sur la violence familiale, les compétences parentales, le lancement d'une entreprise à domicile, la création de groupes de femmes ainsi qu'une formation sur la sensibilisation aux réalités culturelles.

• (0820)

**Mme Darlene Angeconeb:** Sur le territoire que nous desservons, il y a environ 26 632 Autochtones à l'intérieur et à l'extérieur des réserves; les femmes représentent 50 p. 100 de la population. Il est juste de dire que 8 000 à 9 000 d'entre elles sont des femmes autochtones.

Les femmes autochtones dans le Nord-Ouest de l'Ontario sont parmi les plus pauvres au Canada. Elles sont isolées en raison de l'éloignement de leurs collectivités. Elles ont un revenu très modeste et elles vivent dans des conditions de pauvreté. On entend parler de tous les divers problèmes dans les nouvelles.

Les femmes autochtones subissent de nombreuses formes de mauvais traitements, et pourtant c'est à elles que revient la tâche

principale de prendre soin des enfants et des aînés, tout en veillant au maintien de la famille. Les femmes autochtones sont victimes de violence et elles sont pratiquement impuissantes parce qu'elles font face à des politiques qui leur font plus de tort que de bien.

**Mme Karen Kuzemczak:** Parmi les causes profondes de la violence faite aux femmes autochtones, mentionnons les comportements acquis qui sont les vestiges de la colonisation, de l'assimilation, du génocide culturel, des pensionnats et des services d'aide à l'enfance. La colonisation et l'assimilation ont transformé les rôles des femmes au sein de la collectivité. Jadis, les femmes étaient tenues en haute estime, mais lorsque la Loi sur les Indiens a été imposée, seul l'homme s'est vu reconnaître le rôle de chef de ménage et de dirigeant au sein d'une collectivité. Les politiques gouvernementales étaient discriminatoires à l'égard des femmes autochtones, d'où l'adoption du projet de loi C-31 afin de permettre à des femmes et à leurs enfants de ravoir leur statut d'Autochtones.

L'acculturation ou l'éclatement de la famille élargie ont entraîné un manque de compétences parentales dans la plupart des collectivités autochtones. Pensons, par exemple, aux générations de personnes qui ont fréquenté les pensionnats. Ces gens étaient placés dans une situation où ils n'avaient plus accès aux connaissances traditionnelles sur les rôles des femmes, des hommes ou des grands-parents. Lorsqu'ils ont quitté les écoles pour retourner dans leur collectivité d'origine, ils ne savaient pas comment élever leurs enfants, ce qui a créé de nombreuses dysfonctions dans la structure familiale.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Les sept minutes sont déjà écoulées. Je vous prie de conclure pour que nous passions aux questions.

Je suis désolée; ça passe tellement vite.

**Mme Darlene Angeconeb:** D'accord.

Nous sommes au courant de la violence et des mauvais traitements qui sévissaient dans les pensionnats indiens. Les victimes ont ramené ces comportements chez eux, dans les collectivités.

D'après la Police provinciale de l'Ontario, qui nous a récemment accordé une entrevue, la violence familiale se poursuit toujours, et la plupart de ces incidents sont liés à l'alcool. Nous évaluons qu'une femme sur sept a déjà souffert de violence, et il s'agit là d'incidents qui ont été signalés. Si on tient compte des incidents non signalés, le nombre est encore plus élevé: une femme sur cinq ou peut-être une femme sur quatre.

Pour ce qui est de l'étendue de la violence et des personnes qui en souffrent, nous savons que les hommes vont d'habitude en prison. Or, selon nous, c'est un problème qui touche autant les hommes que les femmes. N'oublions pas non plus la violence chez les couples homosexuels, et certains de ces incidents font également partie des statistiques, quoiqu'ils soient peu nombreux.

Les femmes finissent par aller dans des maisons d'hébergement à l'extérieur de leur collectivité — c'est le scénario —, puis quand elles rentrent chez elles, elles se retrouvent parfois sans leurs enfants, parce que les services d'aide à l'enfance viennent leur enlever leurs enfants. C'est ce qu'elles disent. Parfois, quand une femme victime de violence doit quitter la collectivité, ses enfants sont placés sous la tutelle de Tikinagan. Lorsque cela se produit, il arrive que la famille élargie intervienne, et parfois même le chef et le conseil. La collectivité dans son ensemble en est touchée.

Les enfants n'ont essentiellement aucun soutien, d'autant plus que le conjoint pourrait avoir des liens de parenté avec le chef ou les membres du conseil. Alors c'est ce qui se passe...

●(0825)

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Je tiens à vous remercier. Vous aurez l'occasion, je l'espère, de nous faire part de vos autres observations durant la période des questions.

Pour l'instant, accueillons le chef Toulouse.

Merci beaucoup d'être venu. Pour être justes, nous allons vous accorder huit minutes pour votre déclaration.

**Le chef Angus Toulouse (chef régional de l'Ontario, Chiefs of Ontario):** Je vais probablement prendre six minutes et céder les deux autres à ma collègue.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Ce serait merveilleux.

**Le chef Angus Toulouse:** Bonjour, chers membres du comité

*[Le témoin s'exprime en ojibwé]*

Je suis ici aujourd'hui au nom des chefs de l'Ontario. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous et à témoigner au sujet de cette importante question.

Je vais commencer par formuler quelques observations générales sur la violence faite aux femmes autochtones. Comme vous le savez, les femmes des Premières nations font partie du groupe le plus vulnérable du Canada en ce qui concerne les questions liées à la violence. Toutefois, ce n'était pas le cas avant les premiers contacts, lorsque nos nations étaient saines et nos cultures étaient pratiquées sans ingérence. Nos femmes étaient traitées avec un respect incomparable et même une certaine déférence tant par leur famille que par leur nation. Par exemple, les Haudenosaunis avaient recours à un système de gouvernance au sein duquel les femmes exerçaient des pouvoirs politiques et sociaux sans précédent. Tous les biens de leur nation leur appartenaient. Au sein du clan, elles tenaient leur propre conseil politique et avaient le pouvoir de démettre les chefs de leurs fonctions s'ils échouaient à la tâche. Chaque personne assumait des responsabilités précises à l'égard de sa famille, de sa nation et du Créateur. À ces responsabilités se rattachait un principe essentiel selon lequel notre existence collective dépendait de notre capacité de témoigner du respect à l'égard des femmes de notre nation et d'assurer leur sécurité.

Pour comprendre pleinement l'horreur du contexte dans lequel nous et, en particulier, nos femmes vivons, il est important de souligner comment les choses se déroulaient dans le passé. Des études ont révélé le taux alarmant de la violence faite aux femmes autochtones de l'Ontario et ont montré qu'elles étaient ciblées en fonction de leur ethnicité et de leur sexe. Je pense que ces faits illustrent la discrimination profondément enracinée et le racisme grandement répandu dont sont quotidiennement victimes les femmes des Premières nations au sein de la société canadienne.

Maintenant que le Canada souscrit à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, son gouvernement devrait prendre des mesures concrètes pour améliorer son bilan déplorable en matière de respect des droits des peuples autochtones. Ces mesures devraient être fondées principalement sur les recommandations que les Autochtones eux-mêmes lui ont présentées. Le problème de la violence faite aux femmes autochtones témoigne de la manière dont le Canada a omis de respecter les normes minimums en matière de droits de la personne des peuples autochtones.

Je vous rappelle que l'article 22.2 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones stipule ce qui suit:

Les États prennent des mesures, en concertation avec les peuples autochtones, pour veiller à ce que les femmes et les enfants autochtones soient pleinement

protégés contre toutes les formes de violence et de discrimination et bénéficient des garanties voulues.

En outre, l'article 23 de la déclaration des Nations Unies indique ce qui suit:

... Les peuples autochtones ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions.

Malheureusement, encore une fois, la norme est loin d'être respectée dans la province de l'Ontario. Comme l'indique la stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones, en Ontario — où se trouvent 133 collectivités des Premières nations —, il y a seulement neuf refuges pour femmes battues qui offrent aux femmes des Premières nations et à leur famille des programmes pertinents sur le plan culturel. Dans les régions comme celle de l'île Manitoulin, un seul refuge pour femmes battues dessert plus de 50 collectivités, dont sept des Premières nations. Il faudrait élaborer des programmes et des services à l'échelle communautaire ou en collaboration directe avec les communautés des Premières nations, et ceux-ci devraient être financés en fonction des besoins. Cela peut sembler difficile à accomplir, compte tenu du nombre de collectivités autochtones de la province, mais cela est nécessaire pour respecter leur diversité.

En ce qui concerne les femmes des Premières nations portées disparues ou tuées, le grand nombre de cas répertoriés en Ontario montre que ce problème est préoccupant à l'échelle nationale et qu'on ne devrait pas le considérer comme un cas isolé dans l'Ouest. Ce qui est le plus alarmant à propos des renseignements recueillis récemment par l'Association des femmes autochtones du Canada, c'est qu'ils indiquent que le nombre de meurtres en Ontario est plus élevé que la moyenne nationale.

En 2005, l'Association des femmes autochtones du Canada a lancé l'initiative Soeurs par l'esprit afin de sensibiliser la population au nombre élevé de femmes autochtones tuées ou portées disparues au Canada. L'initiative Soeurs par l'esprit avait reçu le mandat de mener des études et de sensibiliser les Canadiens aux taux élevés d'actes de violence commis contre les femmes et jeunes filles autochtones. Malheureusement, en octobre dernier, le gouvernement du Canada a refusé de financer de nouveau cette initiative. À la place, on a annoncé que le gouvernement s'engageait à investir 10 millions de dollars sur deux ans en vue d'accroître la sécurité dans les collectivités et de s'assurer que notre système juridique et nos organismes d'application de la loi sont mieux équipés pour traiter les dossiers des femmes autochtones tuées ou portées disparues. Ces fonds ne s'appliquent pas précisément aux femmes et aux jeunes filles autochtones ou aux programmes et aux services destinés aux Premières nations du Canada. Ces sommes seront plutôt octroyées aux organismes d'application de la loi qui n'ont pas soit les connaissances requises pour s'attaquer au problème ou s'occuper des victimes et de leur famille d'une façon respectueuse de leur culture, soit la capacité de le faire.

●(0830)

De plus, les nouveaux programmes fédéraux interdisent aux Premières nations l'accès au financement. Le problème de la violence faite aux femmes autochtones est plutôt complexe. La colonisation a forcé nos peuples à adopter des modes de vie étrangers. Comme le souligne l'Association des femmes autochtones du Canada, « la colonisation demeure le fil conducteur reliant les diverses formes de violence faite aux femmes et aux jeunes filles autochtones. »

Les rôles traditionnels favorisant la vie que jouaient nos hommes et nos femmes ont été oubliés ou abandonnés. Les éléments fondamentaux de notre culture ont été détruits ou remplacés. Le chagrin générationnel non reconnu et non traité dans la plupart des cas continue d'éroder nos structures familiales autrefois saines. Pour s'attaquer au problème de la violence, il faut comprendre l'histoire de la colonisation et son incidence sur les peuples autochtones du Canada. Il y a beaucoup de travail à accomplir, et il ne peut être réalisé par un seul gouvernement ou exécuté sans tenir compte de la situation dans son ensemble.

En conclusion, je vous demande d'indiquer les recommandations suivantes dans le rapport final que vous présenterez au Parlement. Premièrement, il faut que le gouvernement du Canada recommence à appuyer les efforts de l'Association des femmes autochtones du Canada et de l'Ontario qui visent à faire des femmes autochtones tuées ou portées disparues une priorité nationale et à englober les femmes des Premières nations de l'Ontario. Deuxièmement, il faut que le gouvernement du Canada veille à ce que les victimes et les personnes qui ont perdu des êtres chers à cause de la violence aient accès à des installations adéquates, comme des refuges pour femmes battues et des services pour les femmes, au sein de leur collectivité. Troisièmement, il faut que le gouvernement du Canada établisse conjointement une commission d'enquête indépendante sur les femmes autochtones tuées ou portées disparues au Canada.

*Meegwetch.*

**La vice-présidente (Mme Irene Mathyssen):** Merci beaucoup, chef Toulouse.

Nous allons maintenant passer à notre première série de questions. Les intervenants auront sept minutes pour poser des questions et obtenir des réponses. Je demanderais à tous les participants d'être très brefs afin que nous puissions entendre tout le monde aussi souvent que possible.

Nous allons commencer par Mme Simson qui dispose de sept minutes.

**Mme Michelle Simson (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.):** Merci, madame la présidente.

J'aimerais remercier tous les témoins de leur présence.

Cette étude est fort intéressante. Le défi que le comité a dû relever est en partie... Étant parfaitement conscients que les collectivités autochtones et les réserves diffèrent les unes des autres, nous avons choisi de parcourir le Canada dans la mesure où nous le pouvions.

Pendant que nous voyagions d'un bout à l'autre du pays, nous sommes efforcés de comprendre chaque région. Selon vous, qu'est-ce que, disons, Sioux Lookout, la région que votre organisation dessert, a de particulier que nous n'avons peut-être pas observé en sillonnant le pays?

• (0835)

**Mme Karen Kuzemczak:** Je pense que ce serait la disponibilité des services; nous sommes assurément isolés.

**Mme Michelle Simson:** Plus isolés peut-être que d'autres collectivités.

**Mme Karen Kuzemczak:** Plus isolés qu'une grande agglomération, oui.

**Mme Michelle Simson:** Donc, c'est certainement un énorme problème.

**Mme Darlene Angeconeb:** En ce qui concerne le nombre de refuges, il y en a un à Sioux Lookout, mais deux dans les territoires des Premières nations du Nord. Bien souvent la première nation finit

par se servir du refuge comme d'un bâtiment à usages multiples. Alors, ce n'est pas vraiment un refuge puisque les femmes n'y sont pas en sécurité.

**Mme Michelle Simson:** Dans les refuges pour femmes battues du coin, les femmes amènent-elles habituellement leurs enfants avec elles, si c'est possible?

**Mme Darlene Angeconeb:** Oui.

**Mme Karen Kuzemczak:** Si la femme est en mesure de faire sortir ses enfants de la collectivité, il le fera assurément.

**Mme Michelle Simson:** Dans le refuge auquel vous avez fait allusion, combien de personnes pourraient être hébergées habituellement? Est-il comble en tout temps, ou y a-t-il des périodes où il est...?

**Mme Karen Kuzemczak:** Ce qui s'est produit, c'est qu'en raison de la pénurie de logements qui sévit dans les collectivités éloignées, ce refuge, celui dont je crois que vous parlez, est devenu un autre bâtiment de la collectivité...

**Mme Michelle Simson:** C'est, pour ainsi dire, un centre communautaire.

**Mme Karen Kuzemczak:** ...à la disposition des gens dont les maisons sont surpeuplées. Par conséquent, ce n'est plus vraiment seulement un refuge pour femmes battues. Maintenant, c'est plutôt une maison d'hébergement qui pallie le manque de logements. Elle fournit des lits supplémentaires. Donc, elle ne fournit pas des services aux femmes et n'assure pas leur sécurité.

**Mme Michelle Simson:** Par conséquent, à l'heure actuelle, vous n'avez pas vraiment une idée du nombre de femmes qui pourraient s'y réfugier, puisque le refuge sert maintenant à divers usages — bien qu'il avait pour but premier d'héberger des femmes qui cherchaient à échapper à la violence familiale et que toutes ces fonctions sont désormais plus ou moins regroupées en une seule.

**Mme Karen Kuzemczak:** C'est exact.

**Mme Michelle Simson:** Qu'aimeriez-vous que nous fassions en priorité, que le gouvernement fédéral vous fournisse un plus grand nombre de refuges, qu'on vous donne le moyen de financer un plus grand nombre de logements abordables qui n'auraient rien à voir avec les refuges?

**Mme Karen Kuzemczak:** Je pense qu'il y a d'autres questions dont on devrait se préoccuper, pas seulement les refuges et les logements. À mon avis, même si on ne faisait que fournir des ressources, informer les gens et les sensibiliser au sort de ces femmes, ce serait déjà beaucoup.

**Mme Michelle Simson:** Il me semble que, d'une manière ou d'une autre, nous devons rompre le cycle. Par exemple, hier, lorsque nous étions à Winnipeg, on nous a dit que nous — je fais allusion au gouvernement et non à vos organisations — ne prenions pas nécessairement suffisamment de mesures pour rompre le cycle. Nous avons entendu quelques très jeunes gens, et j'ai été atterrée d'apprendre qu'à l'âge de 14 ans, lorsqu'ils doivent aller à l'école secondaire, on leur fait quitter leur collectivité éloignée, on les arrache pratiquement à leur foyer afin de leur donner une éducation. À mon sens, cette situation n'est pas idéale. Nous sommes habitués de voir des étudiants quitter la maison lorsqu'ils atteignent l'âge de fréquenter l'université. Mais bon nombre d'entre eux échouent leur première année universitaire, simplement pour cette raison. Faire cela à 14 ans semble aberrant.

Donc, quelle est le meilleur moyen de vous aider à rompre le cycle, quels services ou quel financement le gouvernement pourrait-il vous accorder?

**Mme Darlene Angeconeb:** La Première nation doit bénéficier d'un plus grand nombre de services destinés à tous ses membres, pas seulement aux femmes. Celles-ci souffrent et finissent par retourner à la maison. Ensuite, les hommes sont incarcérés, puis ils regagnent leur domicile. Tous finissent par se retrouver dans la même situation. En ce qui concerne les ressources, il faut également que les hommes reçoivent des traitements. Dans le Nord, il y a aussi des problèmes de toxicomanie. C'est donc un autre facteur qui entre en jeu.

Quant à notre organisation, elle offre des ateliers. Nous visitons les collectivités. Nous produisons des ressources documentaires, des trousseaux. Nous offrons une formation visant à prévenir la violence familiale. Nous offrons donc de nombreux services de ce genre mais, pour rompre le cycle de la violence, il faut traiter tous les membres de la collectivité.

• (0840)

**Mme Michelle Simson:** J'imagine que vous voyez des situations se répéter. Comme vous le dites, les femmes vont peut-être dans des refuges, mais elles reviennent. Les conjoints vont en prison, puis tout recommence. Pour bon nombre de familles, c'est un peu un cercle vicieux.

**Mme Karen Kuzemczak:** Cela commence au sommet de la hiérarchie, avec le chef et le conseil, et cela se répercute sur toute la collectivité. Par conséquent, les mesures doivent également être orientées vers l'échelon supérieur des collectivités, vers le chef et le conseil, parce qu'au sein des collectivités, l'influence politique sur les structures familiales...

**Mme Michelle Simson:** Donc, ils doivent également participer aux discussions?

**Mme Karen Kuzemczak:** Absolument.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Je suis désolée. Les sept minutes sont écoulées, mais j'espère que nous aurons une autre série d'intervention de cinq minutes.

Madame Demers, allez-y.

[Français]

**Mme Nicole Demers (Laval, BQ):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie de me permettre de m'exprimer dans ma langue. En effet, comme vous le savez, la langue et la culture sont des parties essentielles de l'identité.

Chef Toulouse, Darlene et Karen, je vous remercie beaucoup d'être ici ce matin. Je suis très touchée par vos témoignages. La tournée que nous faisons présentement nous démontre à quel point les problèmes sont les mêmes partout où nous allons. Cependant, les solutions ne peuvent pas être les mêmes parce que les situations sont très différentes.

Vous disiez que certaines de vos organisations ne sont pas subventionnées, n'ont pas de subvention de base. Vous n'êtes pas membres non plus de l'Association des femmes autochtones du Canada. Puis-je savoir pourquoi vous n'avez pas de subvention de base et pourquoi vous n'êtes pas membres de cette association?

J'aimerais parler des organisations. La plupart du temps, il n'y a pas de routes pour desservir les communautés autochtones. Comment faites-vous? Ces communautés ont-elles accès à de l'eau potable, à de la nourriture de base de qualité, à des services de base sur les plans scolaire et médical, à des services de base auxquels

toutes les communautés devraient avoir accès? Si elles n'ont pas accès à cela, la violence peut être plus répandue. Quand on est dans une grande pauvreté, c'est encore pire, la violence est encore plus présente.

Vous avez parlé de refuges, vous avez dit qu'il fallait aussi tenir compte des auteurs de mauvais traitements. Parlez-vous de centres holistiques pour guérir toute la famille, les victimes aussi bien que les auteurs de mauvais traitements? J'aimerais que vous me parliez de tout cela.

Chef Toulouse, j'ai compris vos deux premières recommandations, mais je n'ai pas entendu la troisième parce que vous parliez trop vite. J'aimerais que vous me la répétiez, s'il vous plaît. Je vous remercie beaucoup de nous faire des recommandations claires, c'est très important.

J'aimerais que vous reveniez aussi sur les politiques qui font plus de mal que de bien. Vous avez parlé de projets de loi et j'aimerais que vous y reveniez.

J'ai beaucoup de questions et pas assez de temps.

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** En ce qui concerne votre première question, nous ne sommes pas membres des autres organisations féminines, parce que les besoins de nos femmes sont différents. Elles sont isolées dans le Nord, et il y a également une question de langue. Leur mode de vie est différent de celui d'une personne qui vit à Sudbury ou dans des régions plus urbaines. C'est pourquoi il n'était pas nécessaire d'adhérer aux autres organisations féminines.

Il y a tellement de questions auxquelles répondre.

• (0845)

**Mme Karen Kuzemczak:** En réponse à votre question au sujet des soins médicaux, de la nourriture saine... Il y a des soins médicaux. Un poste de soins infirmiers est situé dans la collectivité. Un médecin y est présent une fois par mois durant au moins une semaine et parfois deux. On utilise souvent des évacuations sanitaires pour transporter des membres de la collectivité vers Sioux Lookout. Si les gens peuvent être soignés là, ils le sont; autrement, ils sont transférés vers un centre plus important.

Les gens ont accès à des aliments dans les collectivités. La nourriture est très chère. Un cruchon de jus de cette grosseur coûte 10 \$ et un carton de lait, 6 \$. C'est extrêmement cher. Les fruits et légumes ne sont pas frais. Rien ne l'est. Un plateau de raisins de cette grosseur coûte 8 \$, et les raisins sont vieux; ils commencent à se ratatiner. Ce n'est pas du tout convenable.

J'essaie de me souvenir des autres questions.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** Qu'en est-il de l'eau potable?

[Traduction]

**Mme Karen Kuzemczak:** Oui. Certaines collectivités ont une station de traitement des eaux. Les membres ont accès à cette eau potable.

Je crois que les gens de Pikangikum n'ont pas l'eau courante actuellement.

L'ont-ils? Je ne crois pas.

Donc, certaines collectivités doivent faire bouillir l'eau parce qu'elle n'est pas potable, et d'autres ont la chance d'avoir une station de traitement des eaux.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** Il a aussi été question des politiques qui font plus de mal que de bien.

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** J'ai parlé des enfants pris en charge par les services sociaux. Cela prend du temps pour une mère de ravoir ses enfants, et bien souvent elle ne le peut pas. Si la mère essaye d'avoir recours à des services juridiques, le chef siège normalement au comité en question. Elle ne peut donc pas avoir accès à de l'aide juridique de cette manière. Bon nombre des avocats de la région travaillent parfois pour cette collectivité, donc la majorité du temps, la mère ne pourra rien faire. C'est ce que je dis au sujet du...

Ensuite, il y a les politiques concernant les enfants pris en charge par les services sociaux. Les responsables tiennent à garder les enfants dans la collectivité, et c'est à ce moment-là que les dirigeants interviennent. Cependant, cela veut dire que les femmes qui doivent peut-être quitter la collectivité ou qui en ont l'intention ne peuvent pas emmener leurs enfants avec elles.

Donc, bien souvent, les lois empêchent les enfants d'être avec leur mère.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Merci. Les sept minutes sont écoulées.

Nous pourrions revenir à vous, chef Toulouse. Je sais que vous aviez des commentaires à faire. Je vous promets de vous en donner l'occasion.

Monsieur Rickford.

**M. Greg Rickford (Kenora, PCC):** Merci, madame la présidente.

Avant de débiter, j'aimerais souligner que nous sommes sur le territoire traditionnel de la première nation de Lac Seul. Je vous remercie. J'aimerais également remercier les témoins de leur présence aujourd'hui et de l'important travail qu'ils accomplissent.

Chef Toulouse, vous avez bien entendu eu l'occasion de visiter souvent la grande circonscription de Kenora dans le cadre de certains projets excitants, qui représentent, selon vous, d'importantes avancées dans certains dossiers qui se devaient d'être abordés. Je vous félicite de votre leadership et je vous en remercie.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à mes collègues dans la grande circonscription de Kenora. Avec une superficie de plus de 326 760 kilomètres carrés, elle est presque aussi grande que l'Allemagne. Elle compte 25 collectivités isolées des Premières nations qui ne sont accessibles que par avion. Nous avons 17 autres collectivités des Premières nations situées au sein et autour de quatre municipalités le long de la Transcanadienne, ici à Sioux Lookout et à Red Lake.

J'aimerais parler un peu de mes antécédents, parce que je crois que c'est important pour comprendre la raison pour laquelle j'avais hâte de venir ici. J'ai en fait agi comme infirmier exclusivement dans des collectivités isolées des Premières nations partout au Canada durant plus de huit années, dont six ici dans la circonscription de Kenora. J'ai travaillé dans pratiquement tous les postes de soins infirmiers des collectivités isolées des Premières nations en tant qu'infirmier, puis en tant qu'avocat jouant un rôle actif dans les questions relatives aux politiques en matière de santé, aux services médicaux, au développement de la petite enfance et aux programmes concernant la santé des femmes et des enfants, dont je continue de m'occuper en tant qu' élu.

Je comprends donc très bien les enjeux structurels et les éléments qui différencient cette région des grands centres métropolitains que mes collègues ont visités auparavant. Il y a évidemment certaines ressemblances, surtout en ce qui concerne la région de Winnipeg, où j'ai travaillé. Je sais qu'un certain nombre de gens, pour diverses raisons, ont choisi de déménager à Winnipeg, où certains de ces problèmes ont peut-être aussi fait leur apparition.

Je comprends ce que vous dites, Karen. J'ai lu la documentation qui sert de guide au comité, et il me semble, de manière générale, que la question compte un aspect proactif et préventif qui diminue la vulnérabilité des femmes. C'est rendu possible grâce aux programmes, au gouvernement et aux stagiaires. Ensuite, je parlerai peut-être des autres questions importantes auxquelles nous travaillons dans la circonscription de Kenora relativement à l'éducation, à la santé, aux policiers et aux pensionnats indiens. J'étais l'avocat de plus de 900 survivants ici dans la circonscription juste avant d'être élu.

Nous avons en fait mis en place des programmes à Women's Place Kenora, par exemple, dont un programme pour des stagiaires. Je crois que vous avez aussi reçu des fonds pour engager une stagiaire dans le cadre du programme de Condition féminine Canada.

J'aimerais vous entendre particulièrement au sujet du succès du projet de développement des aptitudes de leadership dont vous vous occupez. Nous avons financé diverses variantes de ce projet ici et ailleurs dans la circonscription, Darlene, et elles connaissent un succès retentissant. Je ne suis pas prêt à dire que ces programmes sont à l'origine de l'augmentation du nombre de femmes chefs dans nos collectivités isolées et éloignées, mais cette augmentation est bien réelle. À mon avis, c'est important.

Pourriez-vous prendre une minute ou deux pour parler de la réussite du projet visant le développement des aptitudes de leadership des femmes?

• (0850)

**Mme Darlene Angeconeb:** La décision de travailler au leadership des femmes dans les collectivités est née des ateliers sur l'autonomie gouvernementale. Nous ne voulions pas que les voix des femmes soient ignorées dans les négociations sur l'autonomie gouvernementale que les hommes menaient. Lorsque les ateliers ont eu lieu, le leadership est ressorti comme un enjeu très important. Nous avons entrepris de trouver qui occupait des postes de leader et de les dénombrier. À un moment donné, au début, le nombre était d'environ 12 p. 100. Ce pourcentage se situe actuellement autour de 24 p. 100.

**M. Greg Rickford:** Y a-t-il eu du mentorat dans le cadre de ce programme, Darlene?

**Mme Darlene Angeconeb:** Oui. Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons fait du mentorat. Les femmes plus âgées travaillent avec les plus jeunes.

**M. Greg Rickford:** J'aimerais simplement aborder la deuxième partie, Karen. Je sais que sept minutes ne rendent pas justice à la question, pas plus que ne le feraient cinq minutes supplémentaires, mais le deuxième élément dont j'ai pris connaissance dans la documentation traitait des soins familiaux, de ce que Darlene a mentionné, à savoir les problèmes causés par l'emprisonnement de l'homme et le fait que la femme doit quitter la collectivité dans certains cas.

Évidemment, j'ai travaillé à Mishkeegogamang. Au cours d'une période s'étendant sur plus de 15 ans, je m'y suis rendu à de nombreuses reprises. J'ai vu cette maison d'hébergement pour femmes se transformer en un bâtiment multifonctionnel.

Bien entendu, pendant que j'étais à Shamattawa, dans le Nord du Manitoba, j'ai constaté ce qu'une maison d'hébergement pour femmes accomplissait, de manière plus traditionnelle, dans une collectivité isolée. Il peut quand même y avoir des problèmes, et il est vrai que le départ de la collectivité, pour diverses raisons, d'au moins un des membres de la famille peut être un soulagement. Cependant, je suis d'accord avec vous, Karen: nous devrions étudier la question des soins familiaux.

Je suis simplement curieux. Nous avons mis en place une initiative de lutte contre la violence familiale, qui est un engagement à long terme du gouvernement du Canada. Connaissez-vous ce programme ou y avez-vous déjà eu recours?

● (0855)

**Mme Karen Kuzemczak:** Non.

**M. Greg Rickford:** D'accord. Je saisis peut-être l'occasion pendant une visite de suivi ici à Sioux Lookout — vous savez évidemment que je suis ici assez régulièrement — pour voir si nous pouvons y avoir accès. Cela concerne davantage le financement de base, que vous considérez comme problématique. Karen, vous avez dit plus tôt que vous offrez certains types d'activités lorsque le financement le permet. Je comprends cela, parce qu'il y a des centres pour femmes dans diverses municipalités de la circonscription qui n'ont pas toujours été en mesure d'offrir d'importants programmes. Je sais que nous avons financé un grand programme à Kenora... Oh, désolé.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Les sept minutes sont écoulées. Merci beaucoup.

Si les membres du comité le veulent bien, je vais prendre sept minutes, parce que je suis la seule députée néo-démocrate et j'aimerais poser certaines questions au nom de mon parti.

Je débiterai par vous, chef Toulouse. Je vous ai promis du temps. Je sais que Mme Demers vous a demandé de répéter votre troisième recommandation. Vous pourriez commencer par cela, puis faire les commentaires que vous n'avez pas eu l'occasion de présenter.

**Le chef Angus Toulouse:** Merci. Je vais vous laisser mes notes, mais je vais relire ma troisième recommandation. Je recommande que le gouvernement du Canada mette sur pied conjointement une commission d'enquête publique et indépendante sur les femmes autochtones disparues et assassinées au Canada.

Comme je l'ai dit, je laisserai mes notes à la greffière, si vous me le permettez.

Il y a tellement d'interrelations dans l'infrastructure actuelle — je vais l'appeler ainsi — ou le manque d'infrastructure de bon nombre de collectivités des Premières nations du Nord. Comme vous l'avez entendu, il peut y avoir une ou deux maisons d'hébergement pour femmes dans une collectivité des Premières nations, mais lorsque le besoin en logement est aussi important, il prend toute la place. Lorsque 15 ou 18 personnes partagent une maison, comment pouvez-vous accepter que 10 lits demeurent inoccupés? En soi, si vous savez ce que je veux dire, ces collectivités sont aux prises avec un dilemme lorsqu'elles affrontent une grave crise du logement.

Ensuite, il y a bien entendu tout ce qui est associé à cela. Lorsqu'il est question de problèmes liés à la pauvreté et qu'on n'a pas accès à des services, il est plus probable que des actes de violence surviennent. Il s'agit là de véritables situations, et je ne sais pas de quelle manière les Premières nations peuvent être entendues. Je ne sais pas comment les femmes seront entendues.

L'une des suggestions... Je sais qu'il est probablement trop tard, mais il serait bien que le comité visite une collectivité éloignée. La

situation est la même partout au Canada. Au Manitoba, en Ontario, au Québec, vous constaterez les mêmes problèmes, et probablement même plus, selon moi, en Ontario, simplement parce que j'ai vu ce qui s'y passe. Je crois que Greg peut certainement se porter garant de cette affirmation. J'entends aussi parler de situations tout aussi épouvantables dans les collectivités éloignées du Manitoba. Il faut voir la situation, être sur les lieux et constater en personne les défis auxquels se heurtent les femmes qui ont besoin de ces services — et le besoin est grand.

Comme on l'a dit, des comportements ont été acquis pendant la période des pensionnats indiens. Les gens qui ont été retirés de leur maison ont vécu beaucoup d'expériences, et maintenant ils sont de retour et ils essaient d'être des parents... Les problèmes intergénérationnels sont bien présents. Les femmes qui en ont besoin doivent avoir accès à des services. Encore une fois, comme on l'a suggéré, ces hommes ont évidemment aussi besoin d'aide pour entamer leur processus de guérison, mais il faut vraiment essayer de fournir ce genre de ressources pour que les collectivités puissent amorcer les nombreux processus de guérison dont il est question. Je crois qu'on reconnaît qu'il faut planifier dans l'optique de cette guérison, mais cela ne se produira pas du jour au lendemain.

C'est essentiellement ce qui se produit très souvent. Du financement est soudainement disponible, mais il n'est pas possible de maintenir... Vous devez vous rappeler qu'il a fallu des années pour que nous en arriverions là et qu'il en faudra autant pour que nous nous sortions de cette situation. Toutefois, nous avons besoin de services adéquats. Il nous faut des services de santé mentale. Nous avons aussi besoin d'établissements pour que les femmes sachent qu'elles peuvent rester chez elle quand une crise éclate. J'entends bien entendu « chez elle » au sens de leur collectivité et non de leur maison.

● (0900)

Ce sont les divers problèmes que nous constatons dans bon nombre de nos collectivités des Premières nations. Il y a le manque d'infrastructure, le besoin réel de services et le besoin réel des compétences qu'il faut pour offrir ces services aux victimes. Dans bien des cas, les Premières nations se retrouvent avec une ressource qu'elles ne peuvent pas vraiment utiliser pour engager les spécialistes dont elles ont besoin... parce qu'elles obtiendraient alors moins que ce qui est offert par d'autres établissements ou d'autres services, si l'on veut. Elles sont obligées d'acheter des services ou d'engager une personne qui n'a peut-être pas l'agrément qu'il faut pour fournir le type de services voulu. Je ne veux pas insinuer qu'il y a de l'incompétence partout. Non — c'est un manque de ressources qui réduit vraiment la marge de manoeuvre des Premières nations et le type de services qu'elles peuvent offrir. C'est le manque de ressources qui réduit leur marge de manoeuvre et le type de services qu'elles peuvent offrir.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Chef, on nous a dit ici et dans d'autres collectivités que le manque de logements — de logements adéquats, sécuritaires et décents — est un problème important. Je peux comprendre à quel point une telle situation peut entraîner du stress. Si plusieurs familles vivent sous le même toit, il en résulte de vrais problèmes.

Vous avez mentionné le manque de logements, et je me demande si le gouvernement fédéral n'est pas intervenu en matière de logement social abordable, s'il nous faut une politique nationale en matière de logement pour les collectivités urbaines, rurales et éloignées. Est-ce une solution? Est-ce un premier pas dans la bonne direction?

**Le chef Angus Toulouse:** Bon nombre de collectivités des Premières nations ont dit que le gouvernement a rendu le logement du marché accessible, ce qui ne fonctionne pas dans bien des collectivités éloignées. Cela peut fonctionner partiellement dans le Sud de l'Ontario, où les localités sont situées tout près d'un centre important ou d'une ville où il y a beaucoup d'activités, mais dans les collectivités éloignées du Nord, c'est vraiment difficile pour le logement du marché, pour le type de maison auquel la SCHL donne accès. Les Premières nations ont de la difficulté à mettre cela en oeuvre.

Je crois que les dirigeants des Premières nations ont constaté qu'ils ont besoin bien davantage d'un type de logement social qui est subventionné pour des collectivités des Premières nations que ce qu'offre la SCHL et ce type de programme. La SCHL a mis beaucoup de logements de côté, mais lorsqu'on regarde certains des critères — et bon nombre de nos collectivités des Premières nations qui sont éloignées et qui vivent dans le Nord sont soumises à un processus de cogestion parfois à titre de tierce partie —, elles ne peuvent pas y accéder.

Voilà certaines des difficultés.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Je vous remercie.

Nous entamons maintenant notre deuxième série de questions et nous commençons encore par Mme Simson. Vous disposez de cinq minutes.

**Mme Michelle Simson:** Merci.

Tout d'abord, j'aimerais seulement remercier M. Rickford d'être le député d'une circonscription qui couvre un aussi grand territoire, et de faire face aux difficultés qu'il doit affronter en représentant tous les électeurs. Lors d'une discussion que j'ai eue avec lui en privé, j'ai été étonnée du nombre de collectivités auxquelles on ne peut pas accéder par des routes.

Je suppose que ma question — et je ne plaisante pas, mais je m'interroge —, c'est la suivante: comment réussissons-nous à fournir des services à de telles collectivités? Il me semble qu'il y a des problèmes — et dans ce cas, ils sont peut-être d'ordre géographique — qui, fondamentalement, ne peuvent pas se régler facilement.

Par exemple, il y a la question des femmes dans les rôles de direction. J'ai toujours préconisé la participation des femmes en politique. En réalité, il y a une certaine période où elles élèvent peut-être leurs enfants et au cours de laquelle nous ne pouvons simplement pas les attirer. Ce n'est juste pas possible.

Chef — ou n'importe qui d'entre vous —, comment réglerons-nous le problème? Est-ce que les membres de ces collectivités seraient heureux de demeurer à cet endroit s'ils avaient accès aux services, ou bien voudraient-ils se rapprocher des services si leur niveau de vie était décent? Je n'en ai aucune idée. D'un point de vue géographique, est-ce un endroit où ils aimeraient vivre?

• (0905)

**Le chef Angus Toulouse:** Je serai bref. Je vais laisser la chance à d'autres d'intervenir.

Le point de vue culturel est vraiment important pour que les organismes puissent offrir leurs services, et cela doit venir d'ici. Envoyer quelqu'un pour contribuer à la solution ne résoudra pas le problème. Je crois que pour aider les gens, les spécialistes doivent tenir compte des réalités culturelles, surtout lorsqu'il est question de santé mentale et de ce type de problèmes, et c'est vraiment difficile. Mais, je suppose que ce que je tente de dire c'est qu'il existe des organismes... La nation Nishnawbe Aski essaye d'aider les

collectivités. Nous avons des conseils tribaux qui collaborent avec les collectivités. Il y a des femmes autochtones... même si elles ne font pas partie de l'association ontarienne, elles tentent de fournir de l'aide à cet égard. Ce que je tente de dire, c'est que les collectivités ont les solutions, et que tout ce dont elles ont besoin, ce sont des ressources. Elles ont peut-être besoin d'aide pour ce qui est de certaines évaluations qui doivent avoir lieu. Or, le plus gros problème, c'est qu'il n'y a simplement pas de reconnaissance et de ressources, ou il y a très peu de ressources qui ne rendent vraiment pas justice aux victimes.

**Mme Michelle Simson:** Toutefois, supposons que nous ayons une sorte de stratégie pour le logement abordable, ou des mesures qui nous permettent de fournir des logements. Je présume que ce que j'essaie de comprendre, pour ma collègue, Mme Demers, c'est...

Évidemment, la pauvreté est l'une des causes profondes, et il y a ce cruchon de jus, qui coûte 8 \$. Si nous avons quelque chose qui ressemble à des coopératives, et une certaine forme de propriété grâce à la SCHL qui, dans mon esprit, est une bonne ressource, comment surmontons-nous les problèmes comme celui du jus? Comment sortons-nous du cercle vicieux de la pauvreté, même si nous pouvons fournir des logements dans ces collectivités éloignées qui, comme j'ai été étonnée d'entendre M. Rickford le dire, ne sont pas accessibles par la route?

**Mme Karen Kuzemczak:** Je crois que c'est l'isolement et les coûts liés à l'envoi de ressources par avion. C'est pour couvrir ces coûts que les prix de tous les produits sont aussi élevés.

**Mme Michelle Simson:** Non, je comprends, mais comment surmonter le problème? Nous ne pouvons pas construire des routes.

**Mme Darlene Angeconeb:** Oui, à mon avis, c'est la grande question dont les dirigeants, les chefs, doivent discuter ensemble. Je suis certaine que des collectivités ont des activités minières ou forestières. Des gens obtiennent des emplois dans ces domaines, mais pour bon nombre de collectivités...

**Mme Michelle Simson:** Trouve-t-on ce genre d'emploi dans ces régions éloignées?

**Mme Darlene Angeconeb:** J'imagine qu'on en trouve près de ces régions.

**Mme Michelle Simson:** Merci.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant entendre Mme Demers, qui dispose de cinq minutes...

Veillez m'excuser, c'est au tour de M. Rickford. Je suis désolée; ce sont mes vieilles habitudes.

**M. Greg Rickford:** Merci.

Je veux seulement ajouter quelque chose très brièvement; il y a des développements très prometteurs, des partenariats économiques avec des collectivités des Premières nations qui, selon nous... dans cette vaste région, y compris dans la Ceinture de feu, où il y a un projet minier emballant. Plus loin, dans la partie la plus à l'ouest, il y a des initiatives forestières qui sont entièrement coordonnées de concert avec les collectivités des Premières nations, qui agissent en tant que commanditaires ou propriétaires majoritaires. C'est ce qui provoquera la plupart des changements pour l'amélioration de l'accès et de la durabilité énergétique de ces collectivités.

Il convient de signaler que je ne suis jamais allé dans une collectivité isolée où les gens ne sont pas fiers du patrimoine de leur région et de la vie qu'ils y mènent. Tout récemment, nous avons mis en place un programme en collaboration avec le secteur privé, plus précisément le Northern Store, qui joue un rôle dans une grande partie des collectivités pour la réduction des coûts des aliments. Ce problème demeure important. Je le sais: comme j'ai acheté du lait à 16 \$ le carton, je peux comprendre.

Karen et Darlene, au cours des dernières minutes qu'il me reste, je veux parler un peu plus d'une question qui me tient beaucoup à coeur. Juste avant d'être élu, je collaborais activement avec Pikangikum, Mishkeegogamang et KI, et après avoir été élu, j'ai discuté avec Muskrat Dam au sujet de la santé maternelle et infantile. Comme vous le savez, du financement existe pour ces programmes. L'un des problèmes auquel nous avons fait face là-bas, c'était que même s'il y avait un montant affecté à la formation, il était difficile d'avoir des programmes dans lesquels on forme des personnes pour les amener à travailler dans le programme de santé maternelle et infantile, qui peut cerner certaines des préoccupations de notre comité concernant les ménages qui sont à risque d'échec, ce qui peut mener à des actes de violence.

Vous offrez un programme de développement de la petite enfance menant à l'obtention d'un diplôme. Bien entendu, j'ai collaboré étroitement avec Oshki et le Confederation College à l'élaboration des cours précurseurs pour que les gens travaillent dans les domaines de la santé maternelle et infantile et du développement de la petite enfance. Lorsqu'il s'agit des femmes et de la gouvernance, comme ma collègue l'a signalé à juste titre, la possibilité pour les familles d'avoir accès à un service de garde dans leur collectivité... C'est le cas pour certaines d'entre elles, et je dois ajouter que ce sont de très bons établissements, en fait. Mais la formation de ces gens est essentielle, et cette question demeure l'un des plus gros problèmes.

Malgré les fonds que nous avons investis dans la formation des Premières nations et une panoplie d'autres compétences, et malgré votre travail remarquable, nous avons encore des problèmes à régler à cet égard. Pouvez-vous parler du nombre de personnes qui participent à votre programme, des problèmes auxquels elles font face et des outils qu'elles utilisent pour être formées dans les collectivités isolées et éloignées? Je crois que c'est fondamental. Cela donne aux femmes l'occasion de travailler dans leur collectivité et d'avoir un emploi. De plus, cela améliore les chances de gouvernance, à mesure que cette idée évolue du point de vue intellectuel.

Darlene, pouvez-vous en parler, surtout du développement de la petite enfance?

● (0910)

**Mme Darlene Angeconeb:** C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en place le programme de la petite enfance; les femmes voulaient travailler et elles voulaient faire des études, mais il n'y avait aucun endroit où elles pouvaient faire garder leurs enfants. Nous avons lancé cela.

Ce programme compte présentement huit étudiantes. Elles étudient à la maison, mais elles peuvent toujours communiquer avec Equay-wuk pour obtenir de l'aide. Il y a un agent d'appui qui travaille dans le bureau. Nous avons un numéro 1-800. Elles peuvent envoyer leurs devoirs par courriel ou par télécopie. Tout est basé sur les devoirs. Elles obtiennent une allocation d'un peu plus de 700 \$ pour la formation à temps plein. Elles peuvent également étudier à temps partiel. Nous avons différentes étudiantes le printemps, l'été et l'hiver.

Voilà la façon dont cela fonctionne. Tout semble bien aller. Nous avons des diplômées; je ne sais pas combien il y en a présentement.

Le savez-vous?

**Mme Karen Kuzemczak:** Il y a en fait 10 étudiantes.

**M. Greg Rickford:** Merci.

Il me reste probablement environ une minute, ou moins, et j'aimerais juste profiter de l'occasion pour attirer l'attention de mes collègues sur la situation particulière concernant l'important travail accompli dans ce groupe et en ce qui a trait au collège Oshki. Pour bon nombre de raisons, les réserves relèvent de la compétence fédérale, et nous avons construit des édifices consacrés au développement de la petite enfance. Certains sont vraiment remarquables, mais le manque de formation a obligé le gouvernement provincial à intervenir et à effectuer le « test du canard »: cela ressemble à un centre de la petite enfance et fonctionne comme tel, mais il manque les gens possédant la formation appropriée pour en faire un centre conforme aux normes. C'est pourquoi j'ai soulevé la question et j'encourage les travaux en ce sens.

Merci, madame la présidente. Je suis conscient d'avoir peut-être pris quelques secondes de trop.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** D'accord.

C'est maintenant au tour de Mme Demers.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Avoir avec nous quelqu'un qui connaît bien le territoire est très intéressant. Monsieur le chef Toulouse, invitez-nous, il n'est jamais trop tard pour être invité. Nous ne pouvons pas nous inviter dans des communautés si nous ne sommes pas certains d'être les bienvenus. Nous nous invitons en périphérie, mais si vous nous invitez, je suis certaine que nous ferons notre possible pour nous rendre où vous voulez que nous allions.

Si vous n'avez pas de financement de base, quelles sont vos sources de financement? Comment fonctionnez-vous? Comment fonctionne votre groupe?

Un peu plus tôt, mon collègue M. Rickford parlait d'un programme de Condition féminine Canada. Il a été question d'une stagiaire de Condition féminine Canada. J'aimerais que vous m'en parliez un peu plus. Ce doit être intéressant, parce que Condition féminine Canada a des programmes qui fonctionnent très bien. Si vous avez une stagiaire, j'aimerais le savoir afin que nous puissions valider cette information avec vous.

J'aimerais savoir aussi si vous bénéficiez de programmes de prévention du syndrome d'alcoolisation foetale. Car si vous avez des problèmes d'alcoolisme dans les communautés, vous avez probablement aussi des problèmes liés au syndrome d'alcoolisation foetale chez les jeunes femmes enceintes.

● (0915)

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** Eh bien, nous avons autrefois le programme relatif au syndrome d'alcoolisation foetale, mais nous ne l'avons plus. On en a fait une entité distincte et donc séparée de Equay-wuk. Les fonds affectés à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale sont maintenant attribués à la nation Nishnawbe Aski. Il s'agit d'un plus grand organisme qui s'occupe de la plupart des mêmes collectivités que le nôtre.

**Mme Karen Kuzemczak:** En ce qui a trait à l'ETCAF, je présente, dans les écoles, un modèle pour les programmes de mieux-être communautaire. Il y a 31 collectivités sur le territoire que nous desservons, et les fonds disponibles ne permettent de visiter que 10 à 15 collectivités par année. Je me rends donc dans autant de collectivités que mes ressources le permettent et j'essaie alors d'entrer en contact avec le plus de personnes possible.

Pour l'ETCAF, je présente un modèle dans les écoles et j'en parle à quelques élèves. J'aborde aussi le sujet pendant les ateliers sur l'abus de drogues, de solvants et d'alcool.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** Vous avez donc à peu près la moitié de l'argent dont vous avez besoin pour subvenir aux besoins, n'est-ce pas?

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** Pas précisément en ce qui a trait à l'ETCAF. Habituellement, nous répondons aux gens qui nous appellent de s'adresser à la nation Nishnawbe Aski, car les fonds pour ce programme lui sont versés. Quant au financement de Condition féminine pour une stagiaire, cette personne... notre équipe ne compte pas de stagiaire. En effet, nous ne recevons pas de financement de Condition féminine.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** D'où vient votre financement?

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** Il s'agit de financement par projet. Chaque projet ou chaque programme de notre organisme est en mesure de payer un aide-comptable à temps partiel et un directeur des programmes, pour le moment...

**Mme Karen Kuzemczak:** Cela vient du ministère de la Promotion de la santé.

**Mme Darlene Angeconeb:** En fait, cela provient des différents programmes. Chaque programme peut couvrir, je ne sais pas, environ 15 p. 100 des frais administratifs.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** Vous travaillez donc six mois par année à rédiger des projets.

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** Nous n'avons même pas un employé affecté aux demandes de financement. Habituellement, je m'en charge, en plus de mes tâches.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** Ça représente beaucoup de travail pour vous?

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** Oui.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** En plus, vous devez faire les rapports portant sur les projets que vous avez réalisés?

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** Oui, certains d'entre eux.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** Oui?

[Traduction]

**Mme Darlene Angeconeb:** J'ai trop de travail.

Cependant, une autre personne s'occupe des programmes de formation. Je ne fais donc pas tout moi-même.

[Français]

**Mme Nicole Demers:** Vous êtes un modèle de rôle pour les femmes de votre communauté. Est-ce qu'il y a du mentorat dans votre communauté?

[Traduction]

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Nous avons atteint cinq minutes. Veuillez répondre très rapidement.

**Mme Darlene Angeconeb:** Non.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Merci beaucoup.

J'ai deux questions et je vais essayer d'être concise.

La première question concerne la Fondation autochtone de guérison, pour laquelle on a suspendu le financement. Elle met fin à ses activités. Je me demandais si la perte du financement pour la Fondation pose un problème. Est-ce que cela a des conséquences sur la collectivité?

Quant à ma deuxième question, Mme Simson y a fait allusion. Nous étions à Winnipeg et nous avons rencontré quelques jeunes qui s'étaient déplacés pour faire leurs études secondaires. Ils avaient 13 et 14 ans. Le travailleur de soutien qui leur était assigné a dit qu'une fois arrivés à Winnipeg, ces jeunes avaient été remarqués par des prédateurs qui les avaient immédiatement jugés inadaptés à la vie en ville et qui les avaient persécutés. Ces jeunes se sont retrouvés dans des circonstances assez graves.

Je reviens donc à la question d'enlever des enfants, de très jeunes enfants, à leurs collectivités, où ils sont en sécurité, et de les transplanter afin qu'ils reçoivent une éducation, ce qui ressemble beaucoup à ce qui est arrivé à l'époque des pensionnats.

Darlene et Karen, vous avez parlé d'éducation à distance, et nous avons aussi discuté du fait que les commerces offraient une solution partielle en essayant de baisser le prix de la nourriture. Est-ce que l'éducation à distance constitue une autre solution possible, en permettant à ces jeunes de demeurer ici plus longtemps et d'y obtenir leur éducation? Est-ce une autre solution possible? N'ayez pas peur de dire ce que vous en pensez.

• (0920)

**Mme Darlene Angeconeb:** C'est ce qui se passe maintenant à l'école secondaire. On y travaille avec Wahsa Distance Education, qui utilise la radio. C'est donc possible. On y trouve des salles équipées pour les vidéoconférences qui peuvent servir pour les réunions, ainsi que pour les classes et les ateliers. Il est donc possible de recourir à l'éducation à distance dans une plus grande mesure.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Et est-ce qu'on peut y recourir autant qu'on le devrait ou qu'on a besoin de le faire?

**Mme Darlene Angeconeb:** Je pense qu'on a besoin de plus de financement, car je sais que les installations dans les collectivités pourraient ne pas être de la même qualité que celles qu'on retrouve dans les villes.

**Le chef Angus Toulouse:** J'aimerais faire un bref commentaire à propos de la Fondation autochtone de guérison et des ressources. On en a toujours besoin. De là à penser que tout à coup, pouf, on est guéri... ce n'est pas vraiment ce qui se produit dans les collectivités des Premières nations. Il faut absolument se rendre compte qu'une fois que les ressources à la disposition des groupes et des organismes des Premières nations qui entretiennent ces programmes et services de guérison sont épuisées, ils auront bien de la peine à agir. Ces ressources sont toujours nécessaires, et je crois qu'entretenir le bon travail qui a été fait représentera un défi de taille.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Dans chacun des endroits que nous avons visités, nous avons entendu la même chose, c'est-à-dire qu'il y a des problèmes liés au système juridique, à la relation entre les gens et l'organisation judiciaire, la police et les services sociaux. Est-ce que vous avez des problèmes de cet ordre à Sioux Lookout et dans les collectivités plus isolées?

**Le chef Angus Toulouse:** Permettez-moi d'ajouter que des rapports portant sur le maintien de l'ordre et sur certaines injustices ont été rédigés récemment. Cela démontre, j'en suis sûr, le besoin en services pour les femmes des Premières nations.

M. Rickford a parlé de certains des bons programmes et services qui ont été offerts dans quelques collectivités, ce qui est très bien. Le

problème, c'est qu'il n'y en a pas assez. Ces initiatives sont une bonne chose, mais on compte 26 collectivités isolées. On devrait s'occuper beaucoup plus de toutes ces collectivités, au lieu de se concentrer sur une région ou sur une collectivité, et envisager un plan d'ensemble pour desservir la région au complet.

**La vice-présidente (Mme Irene Mathysen):** Merci.

Je vais manquer de temps, alors je vais m'arrêter ici. Nous devons nous déplacer, car nous allons visiter un autre lieu.

J'aimerais remercier tout le monde d'être venu.

Merci à Equay-wuk, Sandra, Darlene et Karen. Nous vous sommes reconnaissants de l'expertise que vous avez apportée et des conseils que vous nous avez donnés.

Nous sommes très heureux de vous voir, chef Toulouse. Nous vous remercions de votre temps.

Je suis consciente que vous êtes tous des gens très occupés. Nous vous sommes reconnaissants des efforts que vous avez déployés afin de nous aider à faire notre travail. Merci au député Rickford d'être venu, merci aux autres membres du comité et au personnel.

La séance est levée.

---





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>